

Commune de :	Altillac
Rivière(s) concernée(s) :	La Dordogne
Personne(s) rencontrée(s) :	<ul style="list-style-type: none">• Monsieur VIALARD (Maire)• Monsieur SERVANTIE (1er adjoint)
Date de l'entretien :	4 mars 2011 – 9h00

1) LA COMMUNE EST-ELLE TOUCHÉE PAR DES PROBLÈMES D'INONDATIONS ?

Oui Non

2) QUELLES SONT LES DATES DES DERNIÈRES GRANDES CRUES CONNUES ? INONDATIONS ?

Les crues évoquées lors de l'entretien sont :

- la crue de 1944,
- la crue de 1952, plus grosse crue connue,
- la crue du 14/15/16 février 1990, qui est arrivée après une grande période de sécheresse,
- une inondation entre les années 1990 et 1995, qui a notamment inondé le Village vacance.

Aucune inondation n'est connue depuis 1996.

3) EXISTE-T-IL DES RELEVÉS HISTORIQUES DE CRUES SUR LA COMMUNE (HAUTEUR D'EAU ATTEINTE NOTÉE DATE DE LA CRUE) ?

Il est indiqué au bureau d'études que lors de la crue de février 1990, la salle polyvalente de la commune a été inondée : hauteur d'eau dans la salle : 35 cm.

Lors de cette même crue, l'eau est arrivée au pied du lotissement situé à proximité de la mairie.

Il est indiqué que la Dordogne inonde régulièrement la route à proximité du Village vacance (5 à 10 cm d'eau).

4) NOM DE PERSONNES À RENCONTRER

Pour obtenir des informations précises sur les dernières grandes crues, Monsieur le Maire indique les personnes suivantes :

- ➔ M. GASQUET, au lieu-dit « Bessol »,
- ➔ M. DELVERT, au lieu-dit « la Garenne »,
- ➔ M. SERVANTY, rue d'Aurillac.

5) EXISTE-T-IL D'AUTRES ÉLÉMENTS CONCERNANT LES CRUES PASSÉES (PHOTOS – ARTICLES – ARCHIVES...)

Non.

6) CONFRONTATION DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET DES ZONES INONDABLES RÉPERTORIÉES

Aucune remarque particulière n'est faite sur la cartographie de l'Atlas des zones inondables.

7) DÉGÂTS OBSERVÉS LORS DES DERNIÈRES CRUES

M. le Maire indique un éboulement ou un affaissement de terrain lors de la dernière crue. Les principaux dégâts concernent les clôtures des prés et le Village vacance, enjeu majeur de la commune.

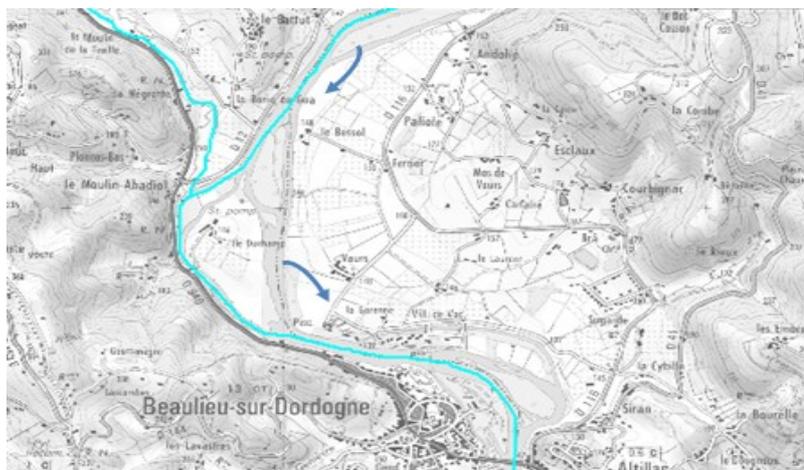
8) QUELS SONT LES POINTS NOIRS DES ÉCOULEMENTS ?

Pas de points noirs particuliers sur la commune. Des enrochements de berges ont été réalisés et d'autres le seront bientôt sur le canal au niveau du Village vacance, pour protéger les berges qui arrivent à proximité de la route.

9) QUELLES SONT LES ZONES DES PREMIERS DÉBORDEMENTS ?

Les premiers débordements se situent sur les îles, puis en amont de la Garenne : l'eau sort en amont du lieu-dit (au niveau du coude au lieu-dit « la Garenne ») sur une zone plus basse, et ceinture les habitations par derrière. Au Bessol, l'eau sort également facilement.

Après le port de Beaulieu, pas de sortie particulière de la Dordogne, il s'agit plutôt d'une montée progressive de l'eau.



10) DOCUMENT D'URBANISME EXISTANT SUR LA COMMUNE

La commune possède une carte communale depuis 2001.

11) QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA COMMUNE ?

- xLieu-dit « la Garenne »,
- xVillage vacance,
- xlotissement et salle polyvalente,
- xlotissement « la Rivière »,
- xzone agricole.

12) REMARQUE :

M. SERVATIE indique qu'il serait intéressant de connaître, avec cette étude, les cotes des premiers débordements, ainsi que le temps de réaction.